CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E6046** **VALABLE JUSQU'AU** **26/11/2027**

ÉDITÉ LE 08/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/10/2001

Raison sociale : CATRA BTP

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/05/2023

Capital : 80 000

13 RUE PAUL GAUGUIN
31100 TOULOUSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE 439585084

Siret : 439 585 084 00049

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 7140409-001

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 6782055104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 6823134304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 05 34 57 14 76 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
JASPAR (831 160 650) / LA ROUGERY ALEXIS PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@catra-btp.com

Effectif moyen : 25 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 281 832 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	16	27/11/2023
3111	Tuiles canal (Technicité courante)		23/11/2023
3141	Eléments accessoires de couverture		23/11/2023
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		23/11/2023
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	6	09/07/2025
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

08/09/2026 10:13

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E6046** **VALABLE JUSQU'AU** **26/11/2027**

ÉDITÉ LE **08/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/10/2001
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/05/2023
Capital : 80 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE 439585084

Siret : **439 585 084 00049**
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 7140409-001

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 6782055104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 6823134304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **CATRA BTP**

13 RUE PAUL GAUGUIN
31100 TOULOUSE

Téléphone : 05 34 57 14 76 **Fax :**
Portable :

Site Internet :
E-mail : contact@catra-btp.com

Responsabilité légale :
JASPAR (831 160 650) / LA ROUGERY ALEXIS PRÉSIDENT

Effectif moyen : 25 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	27/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.